

II — Les relations extérieures du Québec

(octobre à décembre 1983)

A — Aperçu général

Les ministres des Affaires intergouvernementales et du Commerce extérieur annonçaient au début du mois de décembre la tenue, en 1984, d'un sommet sur les relations extérieures du Québec. Le gouvernement québécois a mis sur pied au cours des dernières années un certain nombre de conférences socio-économiques réunissant les différents agents qui oeuvrent dans un secteur donné — conférences désignées sous le nom de sommet et qui ont porté par exemple sur certaines industries (vêtement, meuble, secteur agro-alimentaire), sur la coopération, les communications, etc... — C'est une telle conférence, consacrée cette fois aux relations internationales du Québec, qui aura lieu l'an prochain. Le gouvernement québécois cherche par là à réaliser deux objectifs, énoncés par M. Jacques-Yvan Morin: élargir les relations internationales du Québec en matière de coopération, d'échanges économiques et d'aide au développement, et permettre aux différents agents québécois oeuvrant au niveau international de se connaître et de concerter leur action. MM. Morin et Landry se sont dits favorables à une présence fédérale au sommet, plus particulièrement à la participation des organismes fédéraux de coopération internationale. Au dire des ministres, l'aide au développement devrait constituer un aspect important du sommet¹. Une semaine plus tôt, le ministre des Affaires intergouvernementales avait d'ailleurs évoqué, devant l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), la possibilité de tenir un sommet dans le but de définir, pour le Québec, une « véritable politique cohérente » d'aide au développement. Le ministre avait alors reconnu que la présence du gouvernement québécois dans ce domaine était « très récente » et qu'il était temps « de le systématiser, d'en hiérarchiser les priorités »².

Parmi les visites à noter à l'automne, mentionnons celle du gouverneur de l'État de New York, venu au Québec pour discuter de l'achat éventuel d'énergie ferme, et le voyage en Italie — avec escale française — du Premier ministre québécois. Le Québec recevait également le président du Sénégal et le ministre chinois des Affaires étrangères à l'occasion de leurs voyages au Canada. Les relations du Québec avec l'extérieur poursuivaient par ailleurs leur cours normal, notamment au sein des rencontres institutionnelles, et les missions commerciales se dirigeaient principalement vers la France, l'Algérie et l'Asie.

B — La Francophonie

Du 12 au 14 décembre se tenait à Paris la conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), qui devait examiner les activités de l'Agence depuis la conférence de Libreville de 1981, formuler des recommandations pour l'avenir et approuver le programme et le budget de 1984-1985³. Le ministre des Affaires intergouvernementales dirigeait la délégation québécoise à la conférence. Les participants ont notamment étudié un rapport du commissaire aux comptes de l'ACCT, qui critiquait la gestion du budget de l'Agence, accusant notamment celle-ci de ne pas avoir de politique cohérente du personnel et d'être affligée d'une centralisation à l'extrême dans l'exécution des programmes, ce qui retarde le déroulement des programmes et entraîne même la non-exécution de certains d'entre eux. Le rapport notait qu'en 1982, l'Agence a dépensé tout l'argent prévu au

1. *Le Devoir*, 7 décembre 1983, p. 7.

2. François BROUSSEAU, *Le Devoir*, 29 novembre 1983.

3. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 168* (2 décembre 1983).